



## Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> Octobre 2024

Martel « la Raymondie » salle Duguesclin

Accueil à 10h00 des participants et enregistrement des présences et des adhésions.

La séance est ouverte à 10h25 par Régine Verdier, présidente, assistée des autres membres du bureau Alain et Anne-Marie Marzaroli trésorier et trésorière-adjointe, et Pierre Verdier.

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance nombreuse et remercie tous ceux qui ont pensé à faire parvenir leur pouvoir.

On compte 44 présents et 30 pouvoirs. Le quorum est donc atteint.

Présentation des nouveaux présents ou futurs adhérents. On compte déjà 4 ou 5 couples venus nous rejoindre.

Le compte rendu de l'AG du 11 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Rapport moral

La présidente rappelle les fondements de notre association. L'association Accueil en Pays de Martel a pour objectif de **faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le Pays de Martel et la découverte de leur nouvel environnement** grâce à la mise en place d'animations diverses, ponctuelles ou régulières.

L'association fonctionne uniquement avec des bénévoles soucieux d'accueil et de convivialité, qu'ils soient nouveaux arrivants ou pas.

Chacun fait connaître ses envies, ses compétences, aucun professionnalisme n'est exigé.

C'est la raison pour laquelle dans le bulletin d'adhésion on précise comme condition le souci d'accueillir et de **participer dans la mesure de ses moyens à la convivialité de l'association**. Le covoiturage est aussi un moyen de faire connaissance, et il est fortement conseillé.

Notre association est amicale mais elle a le souci de **ne pas fonctionner en vase clos**. C'est pourquoi outre le fait qu'elle profite d'une assurance intéressante, elle adhère à une autre association CLC (Causse Loisirs Culture) et elle fait la promotion d'autres associations comme par exemple les chemins pédestres.

Elle accueille aussi les personnes qui résident depuis longtemps en Pays martelais, mais qui montrent un intérêt pour l'accueil des nouveaux arrivants. Elle organise des événements où elle invite toute la population locale à participer ; exemple du spectacle de Clément Bouscarel, ou des concours de soupe au profit des Restos du Cœur dans la grande salle des fêtes, concours ouverts à tous...

Sachant que lorsque l'association a été créée il y a 10 ans, Pierre et Régine étaient des nouveaux arrivants dans le Pays de Martel.

S'intégrer c'est, par exemple, participer aux animations proposées d'abord pour en profiter, et pourquoi pas ensuite commencer à en proposer et à se mettre à deux ou trois éventuellement pour en organiser.

Le taux de renouvellement important des adhésions souligne ce soutien fidèle et est le signe que l'association est largement appréciée par ceux qui y participent.

Un groupe d'anglophones a existé pendant plusieurs années et proposait des conversations en anglais et en français mais des déménagements successifs et des problèmes de santé expliquent que ce groupe a du mal à continuer. Il manque une ou deux personnes pour le redynamiser.

Des activités nouvelles comme l'atelier fleur ou l'atelier cuisine animé par une anglophone ont été proposés.

Chaque année, APM compte une quinzaine d'adhérents nouveaux. Elle n'a jamais eu autant d'adhérents qu'en cette année 2023/2024. Par ailleurs nombre d'adhésions sont des adhésions de soutien de personnes souvent âgées. Elles témoignent ainsi d'un intérêt réel pour notre projet qui consiste à faciliter l'existence d'un tissu social diversifié et amical.

**La cotisation n'a pas évolué depuis 10 ans. Elle reste à 10 € par personne.**



## 2. Rapport d'activités

**Diaporama** réalisé par Pierre Verdier sur les sorties de l'année 2023/2024.

- ✓ Le 11 octobre, restaurant gaulois 47 personnes, Uxcellodunum le site historique de la dernière bataille des gaulois contre les romains 30 personnes
- ✓ Le 13 novembre, le Château St Hilaire 19 personnes
- ✓ Le 12 décembre, l'atelier fleurs 12 personnes pour Noël
- ✓ 28 janvier, la galette des rois a réuni 45 personnes
- ✓ 22 mars atelier fleurs 12 personnes pour Pâques
- ✓ 23 mars, les 10 ans d'APM en présence du maire Yannick Oubreyrie et de la 1<sup>ère</sup> adjointe Michèle Bourgeade 51 personnes
- ✓ Spectacle Bouscarel près de 200 personnes
- ✓ 22/23 avril, escapade en Aveyron Rodez 12 personnes, Belcastel et Najac 30 personnes
- ✓ Le 7 mai laboratoires de produits cosmétiques Phyts à Douelle (sortie annulée)
- ✓ 29 mai les carrières de chaux à Assier en Dordogne. Le village de Brantôme, son abbaye son clocher 21 personnes
- ✓ 25 juin Domme visite guidée du village médiéval, les jardins d'eau de Carsac 19 personnes
- ✓ Le 11 septembre, Toulouse la Dépêche du midi, la halle des machines, 19 personnes, dîner à Montauban
- ✓ Le 26 septembre, second groupe visite du château de St Hilaire, repas et visite guidée de Curemonte. 19 personnes

Remarque : les sorties ont lieu surtout à l'automne et au printemps.  
Des activités nouvelles comme l'atelier fleur ont connu du succès.

Pour info : tous les règlements des activités sont à régler, par chèque à la date butoir indiquée dans chaque convocation et à déposer dans la boîte à lettres de Régine et Pierre VERDIER 1, rue Lavyssières à Martel.

### **Rappel sur les outils de communication :**

Importance de se faire connaître par tous les moyens.

La gazette municipale : 1 article, la presse régionale : 2 articles, le forum des associations 4 personnes du bureau, l'affichage et chez les commerçants, le bouche à oreilles. Votre témoignage est important lors de vos activités dans d'autres associations.

Le site internet depuis la création d'APM

Le site actuel est professionnel, sans publicité et peut accueillir des vidéos et un très grand nombre de photos. Il contribue à la notoriété d'APM.

Régine Verdier, qui a décidé de passer la main après 10 ans de présidence, indique que dans un premier temps elle continuera à faire vivre le site internet en l'alimentant en informations et photos.

Christian Girault et Alain Marzaroli sont en mesure dès aujourd'hui de le faire évoluer, voire de le changer pour une version plus attrayante.

D'autres voies sont à explorer comme celle de suggérer au maire de prendre un temps en début d'année pour accueillir les nouveaux arrivants ou le faire lors des vœux annuels.

Vote sur le rapport d'activité. Adopté à l'unanimité.



### 3. Rapport financier

Alain Marzaroli présente le bilan de l'exercice qui vient de s'achever : 7 257,76 € de dépenses pour 7 790,50 € de recettes. Au 30 septembre 2024, l'association dispose d'une réserve de 2 610,33 €.

Le budget prévisionnel s'établit à 7 100 € en dépenses comme en recettes.

Vote sur le rapport financier. Adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

### 4. Le bureau

Le bureau actuel est constitué de la présidente, Régine Verdier, du trésorier, Alain Marzaroli, aidés d'Anne-Marie Marzaroli, et de Pierre Verdier. Des adhérents ont soutenu comme par le passé ce bureau en préparant certaines sorties et animations.

Par ailleurs une équipe de choc s'est réunie plusieurs fois pour préparer les 10 ans d'APM, et a fait de l'événement une superbe réussite.

Changement important annoncé depuis 2 ans : La Présidente avait annoncé qu'elle quitterait la présidence après 10 ans d'exercice. Le Trésorier et la trésorière adjointe ont montré compétence et dévouement durant ces 8 années et souhaitent continuer leur fonction.

Grâce à Alain Marzaroli qui n'a pas ménagé sa peine, un groupe de soutien est formé pour la pérennité d'APM constitué de :

- Marie-Anne Donolo
- Christian Girault
- Anne Jouve
- Brigitte Labrunie
- Anne-Marie Marzaroli
- Alain Marzaroli
- Jean-Marie Plaze
- Régine Verdier
- Pierre Verdier
- Nicole Vigneulle

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

Une réunion de ce groupe est prévue après l'AG pour élire la nouvelle présidence.

### 5. Les projets des prochains mois

Nicole Vigneulle les présente :

- ❖ **Mardi 5 novembre** : 10h dégustation de produits régionaux, 11h visite du parc du château de Campagne, déjeuner au restaurant du château, 15h visite du musée « La rue du temps qui passe »
- ❖ **Le 16 novembre l'Atelier PHOTOS** propose une séance d'information sur le « REFLEX »



## Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> Octobre 2024

- ❖ **Première semaine de décembre** : Présentation de la faune arctique et du Kamtchatka, par Éric Pierre.
- ❖ **Vendredi 20 décembre** : Atelier floral, inscription auprès de Marie-Anne Donolo
- ❖ **Samedi 11 janvier 15h30** : galette des rois.
- ❖ **Premier trimestre** : conférence sur l'art macabre médiéval par Anne Jouve.
- ❖ **Et le samedi 22 mars** en soirée, le fameux concours de soupes (3<sup>ème</sup> édition).

### 6. Questions diverses

Aucune question n'est posée

Avant la fin de cette AG, moment d'émotion avec les très vifs remerciements à la Présidente sortante pour son engagement ces dix dernières années. Une magnifique plante fleurie lui est offerte en cadeau ; embrassades entre les membres du bureau et photos pour immortaliser cet événement.

On remercie les présents et on invite ceux qui sont inscrits à se retrouver à la Table du moulin à la sortie de Martel. Pour le covoiturage, il est demandé à ceux qui le souhaitent de se manifester.

L'AG se termine à 12 h 00.

\* \* \* \*

Suite à cette AG une nouvelle présidence est constituée : Nicole Vigneulle et Marie-Anne Donolo, sont désignées co-présidentes, Alain Marzaroli reste trésorier et Anne Marie Marzaroli co-trésorière.

Fait à Martel le 02 Octobre 2024